

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Au 1^{er} septembre 2014

1 - Conclusion du contrat

Toute commande de produits implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente, Complétées ou aménagées par nos conditions particulières, qui annulent toute clause contraire pouvant figurer dans les conditions d'achat, bons de commande, ou autres documents commerciaux.

2 - Prix

Les marchandises sont facturées au tarif en vigueur au jour de la passation de la commande. Le tarif général est annexé aux présentes conditions. Les prix peuvent être révisés sous réserve d'une information préalable de 30 jours.

3 - Livraison

La livraison est effectuée par la remise directe du produit à l'acquéreur ou son représentant.

La vérification des marchandises par l'acheteur doit être effectuée au moment de leur prise en charge.

En cas d'avarie ou de manquant, de réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré, l'acheteur émettra des réserves claires et précises qu'il notifiera dans un délai de trois jours, suivant la date de livraison par écrit auprès du vendeur.

Il appartiendra à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies constatées.

4 - Délais de livraison Les délais de livraison sont indiqués en fonction des disponibilités de production.

Sauf cas de force majeure (guerre, émeute, incendie, grève totale ou partielle...), en cas de retard de livraison d'une durée supérieure à 72h après la date indicative de livraison, l'acheteur aura l'option d'annuler sa commande, sans pouvoir prétendre à quelque indemnité que ce soit.

5 - Retours

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acquéreur.

6 - Garantie

Le vendeur apportera le plus grand soin à l'exécution de la commande et à la qualité des produits. En cas de défectuosité reconnue par le vendeur, l'obligation de ce dernier sera limitée au remplacement ou au remboursement des quantités défectueuses, sans autre indemnité. Sont exclus de la garantie les défauts et dommages résultant d'un stockage, de manutention, de transport ou d'utilisation dans des conditions anormales.

7 – Paiement

Sauf conditions particulières, les factures sont payables à réception ou à la date d'échéance.

Possibilité de règlement à 30 jours sous réserve d'ouverture de compte client professionnel et sous réserve d'acceptation.

En cas de retard de paiement, le vendeur pourra suspendre toutes commandes et livraison en cours.

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit l'application de pénalités forfaitaire de retard d'un montant de 40 € en plus du taux d'intérêt légale de 12% l'an.

Ces pénalités seront exigibles sur simple demande du vendeur.

Aucun escompte n'est accepté pour paiement anticipé. Pour les règlements supérieurs à 150 € possibilité de règlement en 3 fois maximum sous réserve d'acceptation.

8 - Clause résolutoire

En cas de défaut de paiement, quarante huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit par le vendeur qui pourra demander en référé la restitution des produits sans préjudice de tous autres dommages et intérêts.

Les sommes restant dues pour d'autres livraisons deviendront immédiatement exigibles si le vendeur n'opte pas pour la résolution des commandes correspondantes.

9 - Réserve de propriété

Les marchandises vendues restent la propriété du vendeur jusqu'au complet règlement de leur prix.

Toutefois les risques afférents aux marchandises seront transférés à l'acheteur, dès la remise physique des produits.

10 - Attribution de juridiction

Les présentes conditions annulent et remplacent les conditions précédemment applicables.

Tout litige relatif aux présentes sera de la compétence du tribunal de commerce d'Auxerre.

Assurances responsabilité civile professionnelle Groupama Paris Val de Loire
dans la limite des garanties au contrat.

CGV conformes aux dispositions de la délibération modifiée n°14 du 6/10/2004.

Mise à jour le 10 août 2014 et applicable au 1er septembre 2014

Chèvrerie de la Vallée des Dorins

siège social: 1 les Dorins 89120 Villefranche Saint Phal

Tél./fax: 03.86.63.73.40 Courriel: contact@fermedesdorins.fr

N° de Siret : 431 425 594 00014 - n° de TVA FR71431425594 - Code Ape : 0145Z